

Conditions Générales de Vente

mises à jour le 25 févr. 25

Article 1 - Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations de services (stages) et ventes de produits proposées par l'Atelier Mill'art, micro-entreprise en entreprise individuelle (EI), sous le numéro de SIRET : 51087172600038. Elles concernent toutes les transactions conclues entre l'Atelier Mill'art et ses clients.

Article 2 - Inscription aux stages

L'inscription à un stage se fait via le site internet [ou tout autre canal, par ex. téléphone,]. La réservation est considérée comme définitive à réception du paiement intégral de la prestation. Un email de confirmation sera envoyé au client pour valider son inscription.

Article 3 - Modalités de paiement

Le paiement des stages s'effectue en ligne, par virement bancaire, ou en espèces le jour de la prestation. Le prix indiqué sur le site est en euros, toutes taxes comprises (TTC).

Article 4 - Politique d'annulation et de report

Les annulations ou reports doivent être effectués au moins 48 heures avant la séance. Si la réservation concerne un stage pour une seule personne, le stage ne peut être maintenu sans un minimum de deux participants et peut être reprogrammé à une date ultérieure avec un autre groupe. En cas d'annulation par l'organisateur pour des raisons imprévues (ex : maladie), une autre date sera proposée ou un remboursement intégral sera effectué.

Article 5 - Modalités de réalisation des stages

Les stages se déroulent au domicile de l'organisateur, situé à 8 rue Francois villon, 31200 Toulouse, dans un cadre privé. Les participants s'engagent à respecter les lieux, les consignes de sécurité et l'éthique de l'atelier.

Article 6 - Responsabilité

L'Atelier Mill'art ne pourra être tenu responsable des dommages ou blessures causés durant les stages, sauf en cas de faute prouvée de l'organisateur. Chaque participant est responsable de ses objets personnels et doit veiller à ne pas endommager les biens mis à disposition.

Article 7 - Propriété intellectuelle

Les créations réalisées durant les stages sont la propriété de leurs auteurs. Toutefois, toute copie, reproduction ou exploitation commerciale des modèles de l'Atelier Mill'art est interdite sans l'accord préalable de l'organisateur.

Article 8 - Vente de créations

Les créations mises en vente occasionnellement (bougies, kokedama, etc.) sont entièrement

réalisées à la main par l'Atelier Mill'art. Elles sont livrées dans un délai de 48 heures après réception du paiement. Aucune reproduction de ces créations n'est autorisée sans l'accord écrit de l'Atelier.

Article 9 - Droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-21 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la réception des produits achetés à distance. Ce droit ne s'applique pas aux prestations de services (stages) réalisées en présentiel à la date convenue.

Article 10 - Données personnelles

Les données collectées lors des inscriptions sont traitées dans le respect de la vie privée et ne seront utilisées que pour la gestion des prestations et des commandes. Elles ne seront pas transmises à des tiers sans le consentement du client.

Article 11 – Utilisation des images et droits d'image

Les participants aux stages organisés par Atelier Mill'art autorisent par défaut l'atelier à utiliser les photographies ou vidéos prises durant les sessions à des fins de promotion, notamment sur son site internet, ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, etc.), ses supports publicitaires (brochures, affiches) ou tout autre média lié à son activité.

Si un participant (ou son représentant légal dans le cas d'un mineur) souhaite s'opposer à cette diffusion, il doit en informer Atelier Mill'art par écrit* (email ou texto) sous 3 jours suivant la fin du stage. En l'absence de demande expresse dans ce délai, l'autorisation de diffusion sera considérée comme acquise.

Les participants renoncent à toute réclamation financière ou morale liée à l'utilisation de ces images dans le cadre décrit ci-dessus.

Pour les mineurs, une autorisation écrite préalable du responsable légal est exigée avant toute publication.

Article 11 - Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant d'envisager toute action judiciaire. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux de Toulouse.